

# Informations Futurs 1H (Février 2025)

Pour un passage famille-école réussi



# Programme de la soirée



- Présentations
- Intervention du directeur
- Intervention du travailleur social
- Intervention des enseignantes
- Questions

# En cas de questions!



**Vous pouvez poser toutes vos questions  
au fur et à mesure de la présentation.**

<https://ecole-primaire-lechere.ch/>



Accueil

Notre école ▾

Informations ▾

Communication

Règlements ▾

Services ▾

Plan d'accès

Formulaires ▾

Contact

Actualités ▾

## ACCUEIL



## Établissement primaire Bulle – La Léchère

## Bienvenue à l'école Bulle-La Léchère !

L'école primaire de La Léchère fait partie du cercle scolaire Bulle-Morlon. Ce site comprend trois bâtiments (La Léchère, Dardens, CEB 33) et compte environ 700 élèves. Une soixantaine d'enseignants ainsi que plusieurs enseignants spécialisés, logopédistes et enseignantes en activités créatrices y collaborent.

## ACTUALITÉS

Cercle scolaire Bulle – Morlon  
Établissements de La Condémine – La Léchère – La Tour-de-Tréme



Português – Shqip  
[www.bulle.ch/publications/98161](http://www.bulle.ch/publications/98161)

## ACTUALITÉS

Bulletin d'informations

6 DÉCEMBRE 2024



# L'établissement de la Léchère



- Trois bâtiments ( Léchère – Dardens – CEB33)
- 39 classes (9 de 1-2<sup>H</sup>, 25 de 3-8<sup>H</sup> et 5 d'ES)
- 703 élèves
- 69 enseignants

# La direction



Monsieur Thierry Bürgisser  
Directeur d'école primaire  
Établissement de Bulle-La Léchère  
[thierry.buergisser@edufr.ch](mailto:thierry.buergisser@edufr.ch)  
026/919.49.51



Monsieur Serge Gobet  
Adjoint de direction  
Établissement de Bulle-La Léchère  
[Serge.gobet@edufr.ch](mailto:Serge.gobet@edufr.ch)  
026/919.49.64

# Enseignante 1-2<sup>H</sup> et membre du conseil de direction



Mme Marie-Madeleine Charrière Barras  
Enseignante 1-2H  
Membre du conseil de direction  
Établissement de Bulle-La Léchère  
[mariemadeleine.charriere@edufr.ch](mailto:mariemadeleine.charriere@edufr.ch)

# Enseignante 1-2<sup>H</sup>



Mme Sarah Charrière  
Enseignante 1-2H  
Établissement de Bulle-La Léchère  
[sarah.charriere@eduf.fr.ch](mailto:sarah.charriere@eduf.fr.ch)



# Travailler Social en milieu Scolaire (TSS)



Monsieur Guy Barras  
Travailler Social en milieu Scolaire (TSS)  
Établissement de Bulle-La Léchère  
[guy.barras@edufr.ch](mailto:guy.barras@edufr.ch)  
026/919.49.56

# Aspects organisationnels

## Droits et devoirs des partenaires de l'école



- Tous les enfants qui ont 4 ans révolus au 31 juillet ont l'obligation de fréquenter l'école. Toutefois les parents peuvent adresser par écrit, jusqu'au 30 mars, afin de reporter l'entrée de leur enfant à l'école. une demande à l'inspecteur
- Les parents sont responsables du **respect de l'horaire et de la ponctualité**. En cas d'absence liée à une maladie (certificat médical dès que l'absence dépasse 4 jours d'école consécutifs) ou autre, l'enseignant de votre enfant devra être averti avant le début des cours.
- **Sur le chemin de l'école**, les enfants sont sous la **responsabilité de leurs parents**.
- La **surveillance des cours d'école** est assurée par les enseignants **10 minutes avant (de 7h40 à 7h50 et de 13h30 à 13h40) et après l'école (de 11h30 à 11h40 et de 15h20 à 15h30)** ainsi que durant la récréation.
- Le calendrier scolaire, consultable sur le site de la DFAC ou de la Ville de Bulle, doit être respecté.

# Aspects organisationnels

## Droits et devoirs des partenaires de l'école



- **Les cours d'école sont réservées aux élèves.** Les parents quittent et/ou retrouvent leur/s enfant/s aux lignes jaunes se trouvant au sol et délimitant le périmètre réservé aux enfants. Pour rappel, les parents ne sont autorisés à pénétrer dans les bâtiments scolaires que sur rendez-vous ou en cas d'urgence.
- Les **premiers jours peuvent être difficiles** pour un enfant qui n'est pas bien préparé à se séparer de ses parents. Il se peut qu'une enseignante doive se montrer ferme avec un enfant qui refuse d'entrer en classe.
- **Les montres connectées et les téléphones portables sont interdits** dans le périmètre de l'école.
- **L'habillement doit être adapté à la météo,** car la récréation se fait dehors par tous les temps.

# Informations pratiques

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h50-11h30 1 <sup>H</sup> et 2 <sup>H</sup>	7h50-11h30 2 <sup>H</sup>	7h50-11h30 1 <sup>H</sup>	7h50-11h30 2 <sup>H</sup>	7h50-11h30 1 <sup>H</sup> et 2 <sup>H</sup>
13h40-15h20 2 <sup>H</sup>	13h40-15h20 2 <sup>H</sup>	Congé	13h40-15h20 1 <sup>H</sup>	13h40-15h20 2 <sup>H</sup>

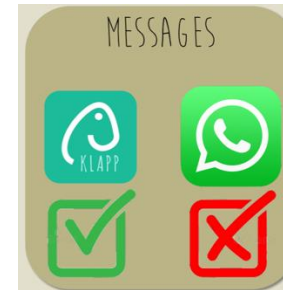
**Les horaires** des branches spéciales telles que l'éducation physique, la rythmique, les sorties vous seront **communiqués en temps utile par l'enseignant de votre enfant.**

Les horaires indiqués dans la grille ci-dessus sont ceux de début/fin des cours; afin de respecter le rythme des leçons, **les élèves entrent dans le bâtiment entre 7h40 et 7h45 le matin, et entre 13h30 et 13h35 l'après-midi.**

# Communiquer

## Communication organisationnelle

- ✓ Klapp qui remplace WhatsApp



## Communication pédagogique et communication avec la direction

- ✓ Courriel
- ✓ Présentiel ou téléphone



# SERVICES EXTRASCOLAIRES



## ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Places limitées

### INSCRIPTIONS 2025/2026

**Du 24 mars au 09 mai**

Evaluation selon critères définis  
(art. 2 ch. 5) du [règlement  
communal d'application AES](#)

### COMMENT

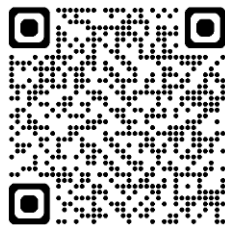
Informations envoyées avec le  
courrier d'inscription en janvier

### CONTACT

[aes.bulle@bulle.ch](mailto:aes.bulle@bulle.ch)

026 919 49 00

(suivi du 2)



## TRANSPORTS SCOLAIRES

Places limitées

### INSCRIPTIONS 2025/2026

**Du 05 au 16 mai**

Traitement selon date réception

### COMMENT

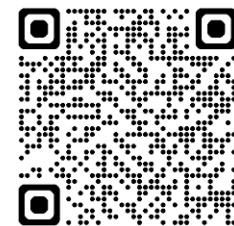
Emailing des conditions **en avril**  
(si pas email = envoi par poste)

### CONTACT

[servicedesecoles@bulle.ch](mailto:servicedesecoles@bulle.ch)

026 919 49 00

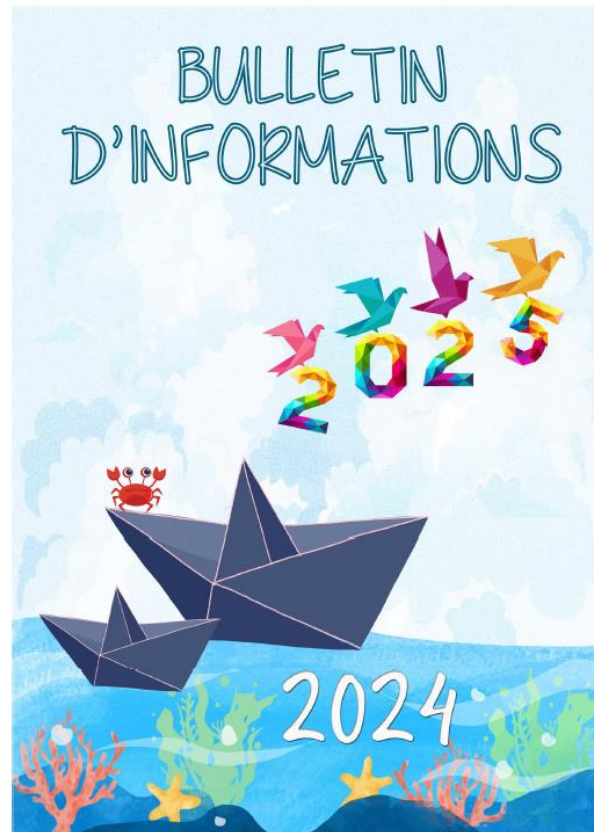
(suivi du 1)



# Bulletin d'informations

Cercle scolaire Bulle – Morlon

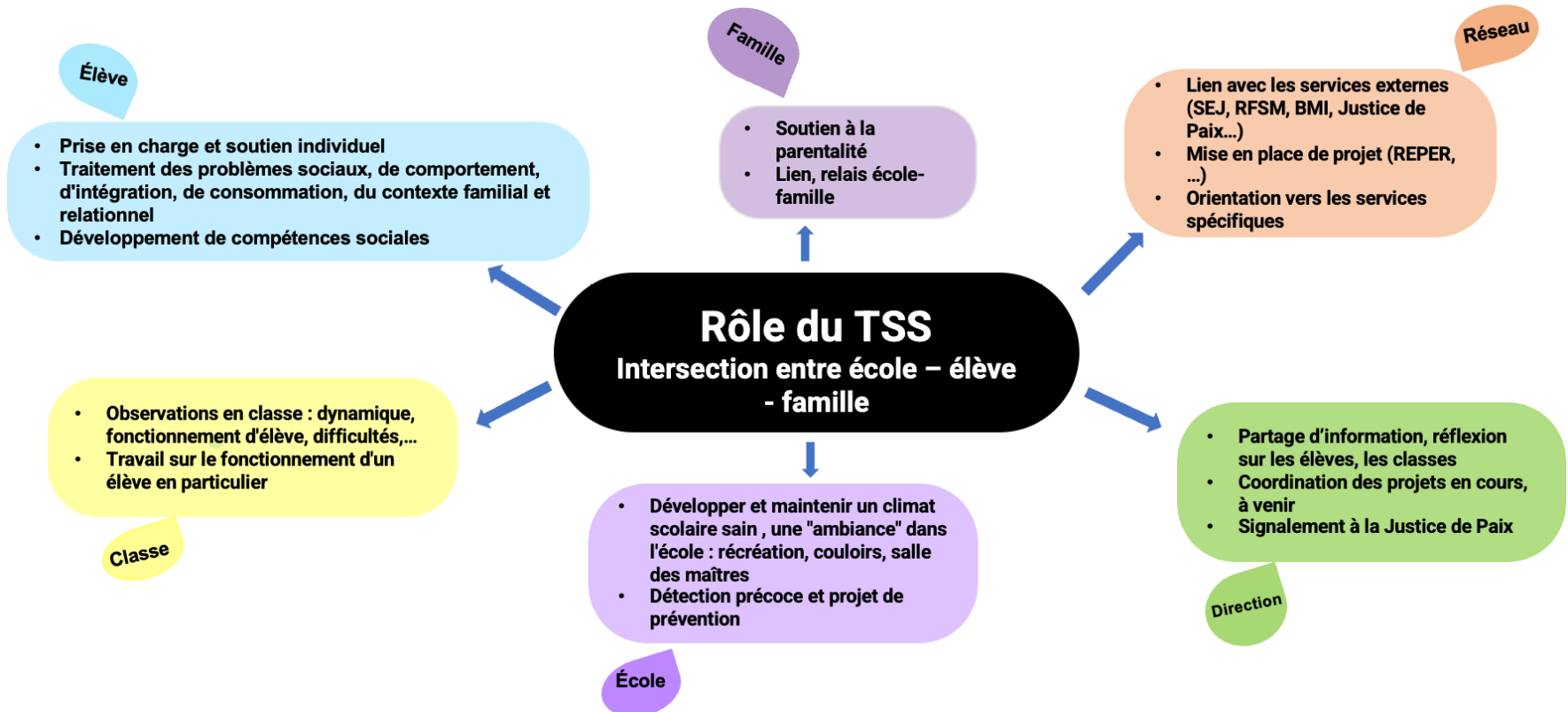
Etablissements de La Condémine – La Léchère – La Tour-de-Trême



Português – Shqip  
[www.bulle.ch/publications/96161](http://www.bulle.ch/publications/96161)



# Rôle du TSS





# Les écrans oui, mais comment ?

- ✓ De 3 à 6 ans : sessions de 20 minutes avec l'adulte
- ✓ À partir de 6 ans : différencier le temps d'écran distractif du temps d'écran éducatif
- ✓ Pas d'écran au réveil et avant le coucher
- ✓ Pas d'écran durant les repas et dans la chambre

**3-6-9-12**  
**APPRIVOISER  
LES ÉCRANS ET GRANDIR**

De 0 à 12 ans et +

Depuis de nombreuses années, le flyer 3-6-9-12 est employé par les professionnels de l'éducation afin de sensibiliser les enfants et adolescents, ainsi que leurs parents, aux risques liés à une utilisation trop intensive des écrans. Il est important d'accompagner les jeunes gens dans ces différentes phases selon leur tranche d'âge. Le secteur de la Cohésion sociale de la Ville de Fribourg, via son programme Paysage éducatif, a souhaité adapter ce flyer en langage illustré pour le rendre accessible à toutes et tous, y compris les tout petits.

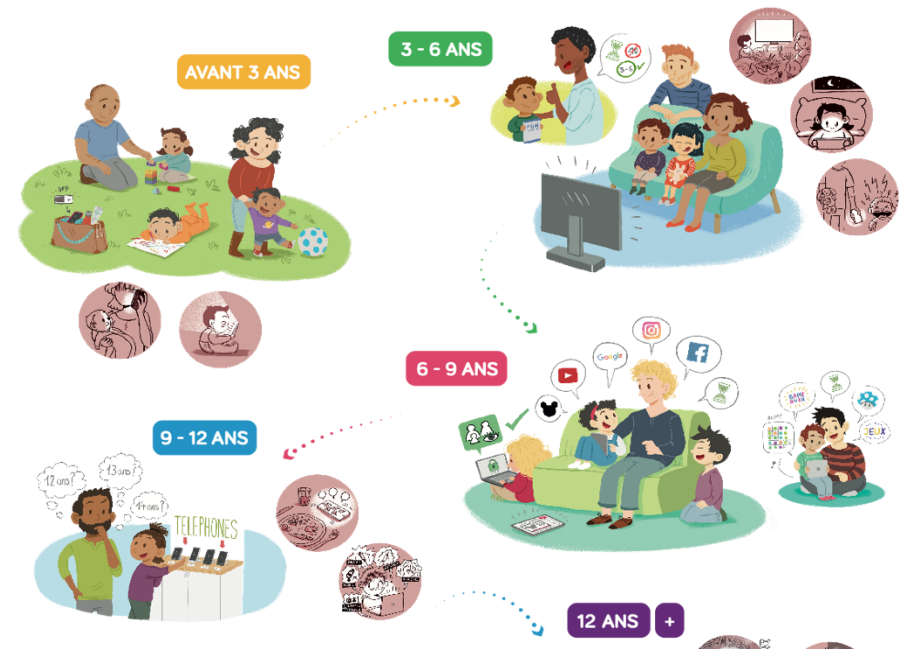
Sur un projet de Serge Tissier, présentier et informateur

Illustrations:  
Emma Wildi  
Réalisation graphique:  
3 TRATS, Fribourg

Coordination:  
Paysage éducatif  
+41 031 351 71 08  
paysageeducatif@ville-fr.ch  
www.ville-fribourg.ch/cohesion-sociale/paysages-educatifs

## Ce qui doit nous alerter ⚠

- Il réclame un écran le soir pour s'endormir.
- Il préfère rester sur un écran plutôt que de communiquer lors de la visite des membres de la famille ou de camarades.
- Il réduit ses activités, notamment sportives.
- Ses résultats scolaires baissent.



# D'enfant à élève, de parents d'enfant à parents d'élève



ou comment accompagner cette entrée en scolarité.



# 1<sup>re</sup> - 2<sup>de</sup> L'École première

## Première étape scolaire



Développement de l'enfant et construction des apprentissages :

- par une approche ludique et expérimentale au travers des **5 sens**

**voir – sentir – toucher – goûter – écouter**

- expérimenter, découvrir, chercher, trouver, mémoriser
- autour de thèmes
- en prenant en compte les intérêts de l'enfant



# Le jeu : métier de l'enfant



- apprendre à jouer
- apprendre en jouant
- jouer pour apprendre



# Quelques pistes



Écouter ses craintes  
sans les banaliser.

**Lui apprendre à  
se détacher de  
vous.**

Répondre à ses  
questions.

Veiller au bien-être de  
votre enfant :  
**sommeil**,  
alimentation, **temps  
passé devant  
les écrans**, etc.



**Entraîner la  
patience et  
l'attente.**

L'inciter à jouer  
avec d'autres  
enfants dans le  
respect.



# Quelques pistes



**Lui apprendre à respecter l'autorité.**

Le guider, mais ne pas faire pour lui (habillement, toilettes, etc.).

L'amener à comprendre, exprimer et gérer ses émotions.



Lui permettre de faire des choix.

Renforcer sa confiance en lui.

Lui proposer d'assumer de petites responsabilités.

# Quelques pistes



Entraîner des habiletés corporelles utiles à la vie quotidienne.

L'encourager à parler en formant des phrases.

Fréquenter des places de jeux, jouer en forêt, faire des jeux de société.

Lui apprendre à exprimer ses besoins.



Lui raconter des histoires.

Lui donner du matériel pour qu'il puisse bricoler, dessiner.

# Pour faciliter la rentrée de votre enfant



Savoir se moucher.

Pour les enfants allophones, apprendre un maximum la langue française.

Accepter de recevoir un refus.

Être capable d'aller seul aux toilettes.

Habits et chaussures adaptés à l'enfant afin qu'il soit autonome.

Sac à dos et boîte à goûter pratiques.





# Dernières informations



- Actuellement, les futures classes ne sont pas encore définies.
- Chaque enseignante préparera un courrier pour ses élèves qui sera envoyé à la fin de l'année scolaire 2024-2025, par l'intermédiaire du Service des Ecoles de Bulle.
- Votre enfant aura l'occasion de visiter sa classe, en juin et en août, le mardi précédant la rentrée scolaire.

# Merci pour votre attention !



